

## Étiquette de base du contenant

**DAZIDE 85<sup>MD</sup> WSG**

**RÉGULATEUR DE LA CROISSANCE DES PLANTES**

**Granulé soluble**

Supprime la taille des plantes et favorise la floraison du chrysanthème, de l'azalée, de l'hortensia, des plantes de massif (pétunias, tagètes, zinnias, asters, cosmos et sauges) et du poinsettia.

**COMMERCIAL**

**Principe Actif : daminozide.....85 %.**

**No. D'HOMOLOGATION 28168 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION.**

**ATTENTION – PEUT IRRITER LES YEUX.**

**Fabriqué par:**  
**Fine Agrochemicals Limited**  
**Hill End Road, Whittington**  
**Worcester, WR5 2RQ**  
**Royaume-Uni**  
[www.fine.eu](http://www.fine.eu)

**Distribué par:**  
**N.M Bartlett Inc**  
**4509 Bartlett Road**  
**Beamsville, Ontario**  
**L3J 0Z1, Canda**  
**Tel: 905-563-8261**

Contenu Net : 500 g

## MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Pour utilisation dans les serres ou les serres froides de recherche seulement.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Éviter d'inhaler/respirer le brouillard. Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux.

Pour plus d'informations sur les mises en garde, l'EPI et les mises en garde environnementales, voir la brochure ci-jointe

## PREMIERS SOINS

Amener la personne dans un lieu sûr et non contaminé. Appeler un médecin **IMMÉDIATEMENT** si toxicité et/ou l'irritation persiste gravement. **Emporter le contenant, l'étiquette, ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

**EN CAS D'INGESTION:** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS D'INHALATION:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

## ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Éviter de contaminer les semences, ainsi que les aliments pour les animaux et les denrées alimentaires.

## **ÉLIMINATION**

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte des contenants dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.

## **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les Produits Antiparasitaires*.

# **DAZIDE 85<sup>MD</sup> WSG**

## **RÉGULATEUR DE LA CROISSANCE DES PLANTES**

### **Granulé soluble**

Supprime la taille des plantes et favorise la floraison du chrysanthème, de l'azalée, de l'hortensia, des plantes de massif (pétunias, tagètes, zinnias, asters, cosmos et sauges) et du poinsettia.

**COMMERCIAL**

**Principe Actif : daminozide.....85 %.**

**No. D'HOMOLOGATION 28168 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION.**

**S'IL MANQUE DES RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTIQUETTE, COMMUNIQUEZ AVEC LE DISTRIBUTEUR AVANT D'UTILISER CE PRODUIT**

**ATTENTION – PEUT IRRITER LES YEUX.**

**Fabriqué par:**  
**Fine Agrochemicals Limited**  
**Hill End Road, Whittington**  
**Worcester, WR5 2RQ**  
**Royaume-Uni**  
[www.fine.eu](http://www.fine.eu)

**Distribué par:**  
**N.M Bartlett Inc**  
**4509 Bartlett Road**  
**Beamsville, Ontario**  
**L3J 0Z1, Canada**  
**Tel: 905-563-8261**

Contenu Net : 500 g

## **MISES EN GARDE**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

Pour utilisation dans les serres ou les serres froides de recherche seulement. Éviter

tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Éviter d'inhaler/respirer le brouillard. Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux.

Pendant le mélange, le chargement, l'épandage, le nettoyage et les réparations, porter une combinaison résistant aux produits chimiques sur un pantalon long et une chemise à manches longues, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques. De plus, porter un tablier résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement et le nettoyage du matériel. Dans le cas de l'application sur frondaison, porter un casque résistant tous deux aux produits chimiques, un écran facial, et un respirateur filtrant la poussière et la bruine (préfix d'approbation MSHA/NIOSH TC-21C) plus de l'équipement de protection individuelle spécifié ci-dessus.

Les utilisateurs devraient retirer leurs vêtements sans tarder lorsque ce pesticide vient en contact avec la peau par des vêtements mouillés ou lors de déversements. Se laver à fond et enfiler des vêtements propres.

Les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'utiliser les toilettes.

**NE PAS** entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 24 heures.

Ne pas contaminer les aliments pour humains ou animaux.

## **PREMIERS SOINS**

Ne rien faire avaler à une personne inconsciente. Amener la personne dans un lieu sûr et non contaminé. Appeler un médecin **IMMÉDIATEMENT** si toxicité et/ou l'irritation persiste gravement. **Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

**EN CAS D'INGESTION:** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS D'INHALATION:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Traiter selon les symptômes.

## **ENTREPOSAGE**

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Éviter de contaminer les semences, ainsi que les aliments pour les animaux et les denrées alimentaires.

## **ÉLIMINATION**

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

3. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
4. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte des contenants dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.

## **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination de l'eau de lavage ou de rinçage. NE PAS laisser les rejets, l'effluent ou les eaux de ruissellement provenant des serres qui contiennent ce produit de pénétrer dans des lacs, des cours d'eau, des étangs ou d'autres plans d'eau.

## **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les Produits*

*Antiparasitaires.*

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Dazide 85 WSG est un régulateur de croissance des plantes qui est soluble dans l'eau et qu'on applique au feuillage de plantes ornementales en pots pour réduire l'élongation de la tige. Les plantes traitées sont plus courtes et plus compactes que les plantes non traitées.

## MODE D'EMPLOI

Le volume d'eau recommandé pour l'application du régulateur de croissance des plantes Dazide 85 WSG est 1 litre de solution à pulvériser pour 5 mètres carrés de superficie traitée.

Pulvériser la solution de régulateur de croissance des plantes Dazide 85 WSG sur le feuillage sans dépasser le point d'écoulement.

**Tableau de dilution du régulateur de croissance des plantes Dazide 85 WSG**

<b>% de solution (ingrédient actif)</b>	<b>Parties par million (ppm)</b>	<b>Grammes du produit par litre d'eau</b>
0,15	1500	1,8
0,25	2500	3,0
0,50	5000	6,0
0,75	7500	9,0

## Mélange :

Verser la quantité requise de régulateur de croissance des plantes Dazide 85 WSG dans le réservoir à mélange et ajouter de l'eau afin d'obtenir la concentration et le volume requis de solution. Laisser dissoudre durant 3 à 5 minutes le régulateur de croissance des plantes Dazide 85 WSG dans l'eau et remuer par intermittence. Les solutions à pulvériser contenant du régulateur de croissance des plantes Dazide 85 WSG doivent être préparées dans les 24 heures précédant leur utilisation. Refermer hermétiquement dans le contenant original toute quantité inutilisée de régulateur de croissance des plantes Dazide 85 WSG.

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas effectuer de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, le mélange de produits antiparasitaires en cuve peut entraîner une diminution de l'efficacité antiparasitaire ou une augmentation des dommages à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Fine Agrochemicals Ltd au +1-888-474-3463 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Fine Agrochemicals Ltd n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et (ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) de tous les mélanges en cuve potentiels dans toutes les conditions environnementales ou pour toutes les variétés de cultures. Les mélanges en cuve qui ne figurent pas spécifiquement sur cette étiquette doivent d'abord être testés sur une petite surface, dans des conditions locales et en utilisant des pratiques standards, afin de confirmer que le mélange en cuve est adapté à une application généralisée.

### **Mode d'application :**

Ne pas dépasser le taux recommandé.

À utiliser sur les plantes ornementales en pots seulement. Appliquer le régulateur de croissance des plantes Dazide 85 WSG sur les seules plantes énumérées dans la présente étiquette et aux taux recommandés.

N'ajouter aucun agent tensioactif ou mouillant à la solution de pulvérisation contenant le régulateur de croissance des plantes Dazide 85 WSG.

Ne pas mélanger le régulateur de croissance des plantes Dazide 85 WSG à des insecticides, fongicides ou engrais foliaires, afin de ne pas brûler les feuilles.

Ne pas mélanger le régulateur de croissance des plantes Dazide 85 WSG à des produits contenant du cuivre; ne pas appliquer le régulateur de croissance des plantes Dazide 85 WSG dans les 7 jours précédant ou suivant l'application de tels produits, afin de ne pas brûler les feuilles.

Ne pas appliquer le régulateur de croissance des plantes Dazide 85 WSG aux plantes flétries afin de ne pas ralentir leur croissance.

Les feuilles doivent être sèches au moment de la pulvérisation.

Ne pas humecter le feuillage dans les 18 à 24 heures suivant l'application.

La pluie ou l'arrosage dans les 18 à 24 heures suivant l'application réduira l'efficacité.

### **Chrysanthèmes en pot :**

<b>Usage</b>	<b>% de solution Dazide 85 WSG</b>	<b>Moment de l'application</b>	<b>Quantité appliquée</b>
Produire en pot des plantes compactes à tige ramifiée	0,25	Pulvériser 2 semaines après le pincement. Appliquer aux variétés très sensibles lorsque la plante atteint la hauteur désirée.	Pulvériser jusqu'au point d'écoulement
	0,25	Pour mieux ralentir la croissance, faire une deuxième application 3 semaines après la première*	Pulvériser jusqu'au point d'écoulement

Produire des plantes compactes à tige unique	0,50	Pulvériser 2 semaines après la plantation	Pulvériser jusqu'au point d'écoulement
--	------	---	--

\*Pour les variétés à longue tige, on suggère un calendrier « moyen » avec ombrage et pincement le même jour. L'horticulteur évite ainsi l'apparence ouverte et relativement dépourvue de feuilles souvent associée à un pincement tardif.

### Chrysanthèmes coupés :

Usage	% de solution Dazide 85 WSG	Moment de l'application	Quantité appliquée
Ralentir l'élongation de l'entre-noeud juste sous la fleur des chrysanthèmes en pot ou coupés	0,25	Pulvériser 2 jours après l'ébourgeonnage	Pulvériser sur le tiers supérieur du feuillage jusqu'au point d'écoulement

### Azalées en serre :

Usage	% de solution Dazide 85 WSG	Moment de l'application	Quantité appliquée
Multiplier les bourgeons sur les plantes subissant un forçage	2 applications d'une solution à 0,15 % à 1 semaine d'intervalle OU 1 application de solution à 0,25 %	Pulvériser lorsque la repousse suivant la taille finale atteint 2-5 cm	Pulvériser jusqu'au point d'écoulement

### Hortensias – croissance printanière :

Usage	% de solution Dazide 85 WSG	Moment de l'application	Quantité appliquée
Ralentir la croissance forcée printanière	0,5	Pulvériser dès que la repousse compte 4-5 paires de feuilles. Appliquer de 2 à 4 semaines après le début du forçage, pas plus tard	Pulvériser jusqu'au point d'écoulement

**Plantes de massif :**

Usage	% de solution Dazide 85 WSG	Moment de l'application	Quantité appliquée
Réduire l'élongation excessive de la tige des pétunias, tagètes, zinnias, asters, cosmos et sauges	0,5	Pulvériser lorsque la repousse atteint 4-5 cm après la transplantation ou le pincement (2-3 semaines) ou lorsque débute l'élongation.	Pulvériser jusqu'au point d'égouttement

**Poinsettias :****Concentration de la solution Dazide 85 WSG pour amoindrir l'élongation :**

Date du pincement		
15 août	1 <sup>er</sup> septembre	15 septembre
Solution à 0,75 %	Solution à 0,5 %	Solution à 0,75 %
Première application lorsque la repousse atteint 7 à 10 cm	Première application lorsque la repousse atteint 7 à 10 cm	Appliquer une seule fois si la repousse ne dépasse pas 7 à 10 cm.
Deuxième application 2 semaines après la première	Deuxième application 2 semaines après la première	Pas de deuxième application.

**Concentration de la solution Dazide 85 WSG pour les plantes à tige simple :**

Date de propagation	1 <sup>er</sup> août	15 août	1 <sup>er</sup> septembre	15 septembre
Date de la première application *	1 <sup>er</sup> septembre Solution à 0,75 %	15 septembre Solution à 0,75 %	1 <sup>er</sup> octobre Solution à 0,5 %	15 octobre Solution à 0,75 %
Date de la deuxième application	21 septembre Solution à 0,75 %	1 <sup>er</sup> octobre Solution à 0,5 %	15 octobre Solution à 0,5 %	Aucune application

\*Environ 1 à 2 semaines après l'enracinement (présupposant que 3 semaines sont nécessaires à l'enracinement). Les conditions locales peuvent nécessiter une modification des dates suggérées, mais la première application doit toujours avoir lieu entre une et deux semaines après l'enracinement.

Une application faite tard dans la saison réduit la hauteur de la plante mais peut aussi réduire la

longueur de la bractée et retarder la floraison. Les horticulteurs visant une floraison au début de décembre ne doivent pas appliquer le produit après le début des jours courts.

Dazide 85 WSG est une marque déposée de Fine Agrochemicals Ltd.